

CONCOURS PHOTO

Water Integrity – *Visualized* (L'Intégrité de l'Eau – *Visualisé*)

Que signifie l'Intégrité de l'Eau et comment le visualisez-vous?

Il ya possiblement aucun moyen meilleur que les images visuelles pour démêler les complexités de cette question. Les images peuvent être très émouvantes et pourraient peut-être aider les gens ordinaires à saisir les complexités du concept de l'Intégrité de l'Eau. Ceci est essentiel pour augmenter l'impact de ce que WIN aspire à achever.

En reconnaissance du fait qu'il n'existe très peu d'images et de visuels sur l'Intégrité de l'Eau, nous voudrions ouvrir cette question à vous tous. Par conséquence, nous sommes fiers de vous annoncer le lancement de notre premier concours de photo:

Water Integrity – *Visualized* (L'Intégrité de l'Eau – *Visualisé*)

Nous vous encourageons de soumettre une photo qui visualise l'impact de la corruption et / ou de la lutte contre la corruption dans le secteur de l'eau. Jusqu'à 10 candidats seront présélectionnés par le WIN-S. Un jury composé de représentants des organisations partenaires de WIN choisi en suite la photo gagnante pour le prix final d'un voyage à la Semaine Mondiale de l'Eau de Stockholm 2009* (y compris un vol aller-retour en classe économique, les frais de visa / assurance, les frais d'inscription, les indemnités journalières et l'hébergement pour toute la semaine).

Toutes les photos présélectionnées seront affichées à l'exposition <<Water Integrity – *Visualized*>> à la Semaine Mondiale de l'Eau de Stockholm.

Pour soumettre votre candidature, nous devons recevoir votre photo avec le document des Termes et Conditions (au verso) avant minuit le 28 Juin, 2009.

* A condition de l'acquisition d'un visa de l'Ambassade Suédoise.

Water Integrity – Visualized

Termes et Conditions de participation:

1. Chaque participant(e) peut soumettre un maximum de 3 photos, en format numérique (JPEG / GIF / BMP).
2. Chaque photo doit être accompagnée d'une courte description (30 mots, max.)
3. En s'inscrivant au concours, le/la participant(e) représente, reconnaît et garantit que la photo présentée est une œuvre originale créée uniquement par le/la participant(e) et qu'aucune autre partie a le droit, le titre, la réclamation ou un l'intérêt a la photo.
4. En s'inscrivant au concours, le/la participant(e) assume, en privé, personnellement et exclusivement, tous les droits civils / liées à la responsabilité pénale des personnes, des animaux et / ou des objets représentés dans leurs travaux, résultant de la conception, la création et la commercialisation de leur image et exclu Water Integrity Network et ses partenaires institutionnels et tout autres organismes de publication ou de commercialisation liées à la promotion de la compétition, de toutes responsabilités.
5. En s'inscrivant au concours, le/la participant(e) donne la permission à Water Integrity Network d'utiliser et de reproduire leurs photos à tout moment et pour tout les moyens souhaités, sans aucune limitation sur l'espace, le temps, la langue, la quantité de copies ou de la quantité d'utilisation, dans les médias et formats dont il a approuvé, y compris mais sans s'y limiter: les journaux, Internet, médias en général, des rapports, livres, affiches, bannières, dans n'importe quel lieu, conférence, séminaire, affichage national ou internationales, ou par d'autres matériaux et les médias de toute nature, à condition que les photos sont correctement attribuées aux photographes respectifs (les participants).
6. Tous les participants autorisent Water Integrity Network à utiliser leurs images, noms et coordonnées dans des photos et des publicités, par n'importe quel type de médias ou de matériaux promotionnels, pour promouvoir les résultats de la compétition.
7. Le concours est ouvert au grand public, sauf aux employés, et aux familles proches des employés, du Secrétariat de WIN et de Transparency International.

J'atteste avoir lu, compris, et accepté les termes et conditions sans exception.

Nom, Prénom

Signature, Date

Priez signer ce document physiquement, le scanner, et l'envoyer avec votre/vos photo(s) à info@waterintegritynetwork.net avant 23h59 le 28 juin 2009.

Critères de sélection

Phase de pré-sélection

Les photos seront pré-sélectionnées par le Secrétariat de WIN sur la base des critères de pré-sélection ci-dessous, avant qu'une liste définitive de 10 photos soit soumise à un jury pour la notation:

1. Présentation dans les formats éligibles (JPEG / GIF / BMP) reçu par 28 Juin 2009
2. Présentation du formulaire 'Termes et Conditions' signé
3. La qualité technique de la photo (résolution, couleur, balance, mise au point forte / douce)
4. L'inclusion d'une légende cohérente
5. Pertinence thématique

Critères de notation du jury

Le jury sera composé de 4 professionnels de la média et des professionnels dans le secteur de l'eau, et il sera chargé de marquer individuellement les 10 photos figurant sur la liste. L'anonymat des photographes sera observée au cours de ce processus.

Les photos seront évalués à partir d'une marque de 1-5. 1 correspondant à «très mauvaise impression» et 5 à "excellente impression", dans l'ensemble des éléments suivants de la composition:

Balance

La photo occupe l'attention du spectateur et montre un centre cohérent.

Message

La photo indique clairement un sujet qui se rapporte à l'une des actions positives pour l'intégrité de l'eau ou des impacts négatifs de la corruption (sans la légende).

Qualité esthétique

La photo montre un bon centre de l'objet qui n'inclus pas de distractions dans l'arrière-plan ou l'avant-plan de la photo et utilise une perspective dynamique de l'objet.

Légende

Le texte de la légende donne une explication à la situation ou au contexte dans lequel la photo a été prise et / ou de sa pertinence par rapport à la corruption ou des actions positives liées à l'intégrité de l'eau.